



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Rectorat de Dijon

## L'accompagnement personnalisé (en 9 points)



# L'accompagnement personnalisé

## 1. L'enjeu

B.O. spécial n° 2 du 19 février 2009

L'accompagnement personnalisé figure dans les grilles horaires des élèves en formation de baccalauréat professionnel, au même titre et au même rang que les enseignements obligatoires. Il sera mobilisé **au profit des élèves rencontrant des difficultés**, et aussi de **ceux qui souhaitent profiter des passerelles** qui existent entre les spécialités au sein de la voie professionnelle ou entre cette dernière et les voies générale et technologique, ou encore de **ceux qui ont un projet de poursuite d'études supérieures**.

Préparation de la rentrée 2009  
circulaire n° 2009-068 du 20-5-2009

- **conduire le maximum d'élèves au niveau IV**
- **donner une chance de réussite à tous les élèves**

# L'accompagnement personnalisé

## 2. Les objectifs

→ conduire l'élève à :

- **prendre conscience de son potentiel actuel** : des compétences acquises et non acquises, des attitudes favorables et des freins à sa scolarité, à son projet professionnel,
- **retrouver une image positive de lui-même** et le sens d'un projet scolaire et professionnel, le goût et la volonté de progresser,
- **situer les progrès à réaliser**, les forces sur lesquelles il peut s'appuyer,
- **s'approprier des outils et des méthodes**, (développer son autonomie)

l'équipe éducative doit :

- **mieux prendre en compte les acquis tout au long du parcours scolaire de l'élève**
- **avoir une meilleure prise en charge pédagogique tant sur le plan des connaissances et des compétences que sur le projet professionnel de l'élève**

# L'accompagnement personnalisé

## 3. L'organisation

- **aménager des plages horaires dans les emplois du temps**
- **constituer des groupes de besoins évolutifs dans le temps**
- **cumuler les horaires pour répondre aux besoins**
- **organiser une coordination entre tous les acteurs**

- **conduire une réflexion dans le cadre du conseil pédagogique**
- **permettre une certaine souplesse**

# L'accompagnement personnalisé

## 4. La mise en œuvre

- **un accueil particulier** - présenter l'A.P. , entretien d'accueil, LPC...
  - **une phase d'observation** au cours des activités d'apprentissage
  - **une synthèse des observations** complétée par **des entretiens personnalisés** si nécessaire
  - **un diagnostic** qui conduit à des objectifs à atteindre
  - **la construction d'activités** permettant d'améliorer les compétences des élèves
  - **l'organisation et la réalisation des actions**
  - **le suivi et l'évaluation des actions**
- **développer des pratiques individualisées, faisant suite à une véritable analyse des besoins de chaque élève**
  - **assurer une réelle concertation au sein des équipes éducatives**

# L'accompagnement personnalisé

## 5. Exemples d'activités

- **confirmation du projet professionnel** (identification des aspects moins connus des métiers par un professionnel)
- **activités culturelles** (théâtre, jeux de rôles...) pour développer l'estime de soi
- **travail sur le sens de l'apprentissage scolaire**
- **travail sur la posture en entreprise**
- **atelier de communication (expression orale, gestuelle...)**
- **aide personnalisée** sur des compétences méthodologiques ciblées,
- **utilisation des TICE** : remédiation sur des lacunes dans certaines disciplines
- **tutorat** par un professeur référent volontaire ou autre membre de la communauté éducative
- **module de travail à l'atelier** sur des connaissances générales à partir d'une situation professionnelle

# L'accompagnement personnalisé

## 7. Ne confondons pas !

- les horaires d'accompagnement personnalisé et les activités de « projet »
  - accompagnement personnalisé : 210 h sur le cycle 3 ans soit 70 h par an
  - activités de « projet » : concernent l'ensemble des disciplines et pourront être organisées en groupes à effectif réduit (DGH : volume complémentaire)

Aide individualisée	Accompagnement personnalisé
↗ 1ère année de CAP et de BEP	🍁 Seconde, 1 <sup>ère</sup> et Terminale bac pro
↗ Français et/ou Mathématiques	🍁 Toute discipline
↗ 30 h sur l'année	🍁 210 h sur le cycle de trois ans
↗ 1 h hebdomadaire	🍁 En moyenne 2,5 h hebdomadaires
↗ Heure poste	🍁 Heures supplémentaires
↗ Banalisée	🍁 Barrette ou opportunité
↗ 8 élèves au maximum	🍁 Pas de quota – Regroupements possibles
↗ Aide - Soutien - Remédiation	🍁 Accompagnement – Projet professionnel

# L'accompagnement personnalisé

## 8. Perspectives

- **un assouplissement** dans les emplois du temps de toutes les classes
- **une démarche de diagnostic** (repérage, entretiens personnalisés...)
- **une appropriation d'outils** (diagnostic, suivi, évaluation...)
- **une utilisation rationnelle des moyens** en fonction des « diagnostics »
- **un accompagnement des équipes** (formation établissement...)
- **un encouragement à des pratiques plus innovantes** (tutorat, co-animation, coaching...)

**Espace de liberté pédagogique permettant à l'équipe éducative d'apporter les réponses les plus appropriées à chaque élève en fonction de ses besoins et de son projet professionnel**



# L'accompagnement personnalisé

## 9. Conclusion

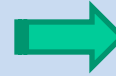
- **l'accompagnement personnalisé** ne doit pas se substituer à **de vraies avancées dans les pratiques quotidiennes** (la pédagogie de projet, la pédagogie différenciée, la démarche inductive)
- **l'accompagnement personnalisé n'est pas :**
  - une réponse identique pour tous ;
  - des contenus identiques pour tous ;
  - une discipline d'enseignement ;
  - un temps imposé sur toute l'année aux jeunes en difficulté ;
  - une spécialité de tel ou tel enseignant qui deviendrait le professeur de... ;
  - une obligation pour chaque élève, ni une « punition ».

**L'accompagnement personnalisé concerne toutes les disciplines et résulte d'une réflexion collective des équipes éducatives**

# L'accompagnement personnalisé

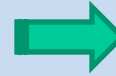
## 10. Exemples d'organisation

Exemple d'organisation :  
hebdomadaire et annuelle



Voir  
« ex.organisation.doc »

Exemple d'organisation :  
une période donnée



Voir « oragonisation-dap.doc»

Espace de **LIBERTÉ** pédagogique pour travailler **AUTREMENT**  
et répondre aux **BESOINS** de l'élève

# LE TUTORAT AU LYCÉE

- **Mise en place** dans l'établissement : les modalités sont **arrêtées par le chef d'établissement**

- ✓ **nombre maximum d'élèves par tuteur,**
- ✓ **le même tuteur pendant toute la scolarité**
- ✓ **le volontariat des enseignants**
- ✓ **information des responsables légaux**
- ✓ **indemnité de tutorat proportionnelle au nombre d'élèves**

- **Modalités**

- chaque élève a la possibilité d'être conseillé et guidé par un tuteur dans son parcours de formation et d'orientation, tout au long de sa scolarité
- articulation avec les dispositifs existants : AP, PDMF, les entretiens personnalisés, le passeport orientation formation, les stages de remise à niveau et passerelles
- l'expérience acquise par l'élève en dehors de l'établissement prise en compte
- identification des moments de rencontre mentionnée dans l'EDT élève

- **Contenu**

- **aide le lycéen dans l'élaboration de son parcours de formation et d'orientation**
- **assure un suivi tout au long de ce parcours en lien avec le pp et le COP**
- **guide l'élève vers les ressources disponibles**
- **aide l'élève à s'informer sur les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur**

